Bulletin d'information

INFO CSF

Volume 11, numéro 2 ♦ Juin 2007

L'ÉGALITÉ, LE LEITMOTIV DU CSF

LE SITE INTERNET *ÉGALITÉ JEUNESSE*

Puisque la clientèle des jeunes constitue la relève sur qui il faut compter pour amener un changement des mentalités, faire la lutte aux stéréotypes sexistes et promouvoir des valeurs et des comportements égalitaires, le CSF a entrepris au début de l'automne divers projets d'information et de sensibilisation destinés aux jeunes pour les inviter à joindre les rangs dès maintenant, à prendre leur place et à agir pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Dans cette perspective, le CSF a créé dans son site Internet une section *Égalité Jeunesse* et l'enrichit progressivement. Cet espace interactif pour les jeunes des écoles du secondaire, filles et garçons, fait état des enjeux qui touchent l'égalité entre les femmes et les hommes. On y trouve des jeux et des blogues à commenter. On peut approfondir des sujets d'actualité en naviguant dans les sections « Savais-tu que ? », « Un peu d'histoire » et « Nos suggestions ». Le personnel enseignant a accès à une mine d'information pour amorcer des réflexions, animer des débats et mettre en place des projets qui touchent de près les préoccupations des jeunes. Le site *Égalité Jeunesse* fournit de nombreuses occasions de développer le jugement critique des élèves.

Le jeu *Les filles et les gars, sommes-nous égaux ?* a été conçu pour sensibiliser les jeunes des écoles du secondaire à la distinction entre l'égalité de droit et l'égalité de fait entre les femmes et les hommes. Au Québec, la progression de la condition des femmes est remarquable et peut laisser croire que l'égalité est acquise. Si les lois et les chartes reconnaissent l'égalité de droit, il faut convenir que dans les faits, cette égalité n'est pas toujours au rendez-vous. Les données fournies dans ce jeu permettent de comprendre ces nuances. Ce jeu-questionnaire vise à éveiller les intérêts des jeunes par rapport à des enjeux d'actualité : l'image corporelle et la santé, les écarts de rémunération, les choix de carrière limités par l'influence des stéréotypes, la représentation des femmes dans les instances de pouvoir et la violence dans les couples. Un site à visiter à l'adresse suivante : www.egalitejeunesse.com

---

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES A 30 ANS !

En 1977, sur une proposition de la Fédération démocratique internationale des femmes, l'ONU adoptait une résolution pour inviter chaque pays de la planète à consacrer une journée à la célébration des droits des femmes et de la paix internationale. Le 8 mars est ainsi devenu cette journée de reconnaissance.

Cette année, le 30e anniversaire de la Journée internationale des femmes aura donné l'occasion non seulement de se rappeler que les gains des femmes sont récents et fragiles, mais également de réaffirmer haut et fort que la violence faite aux femmes est inacceptable.

Conseil du statut de la femme
Québec

Ainsi, en lien avec la récente campagne électorale provinciale, la présidente du Conseil du statut de la femme (CSF), M^me^ Christiane Pelchat, réagissait par voie de communiqué contre les déclarations faites dans les médias par certains candidats qui banalisent la violence faite aux femmes. « Au Québec, les gains des femmes sont récents et fragiles. Quand un candidat dit et répète dans les médias que "l'on fait toute une chanson de la violence faite aux femmes", comme s'il n'y avait pas lieu de se scandaliser, je m'inquiète du recul que les femmes pourraient accuser, notamment à l'égard du droit à l'intégrité physique », précise-t-elle.

Sur ce plan, M^me^ Pelchat exposait des constats percutants à l'effet qu'en 2005, 83 % des 17 427 infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal l'ont été sur des femmes.

Le communiqué peut être consulté à l'adresse suivante :
www.csf.gouv.qc.ca/fr/communiques/?F=affiche&id=246

GAINS HISTORIQUES MAJEURS POUR L'ÉGALITÉ

DES REDDITIONS DE COMPTES

Dès l'année 2007-2008, en lien avec la politique gouvernementale *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*, les ministères et les organismes devront dorénavant faire état de leurs réalisations pour l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes dans leur rapport annuel de gestion.

Par cette directive, le Secrétariat du Conseil du trésor vient confirmer la volonté du gouvernement d'ancrer l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de l'appareil de l'État. Cette décision, en apparence anodine, représente une grande victoire pour le mouvement des femmes au Québec.

La présidente du CSF se réjouit de cette obligation et compte sur les résultats pour mesurer la progression de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de la fonction publique.

Le communiqué peut être consulté à l'adresse suivante :
www.csf.gouv.qc.ca/fr/communiques/?F=affiche&id=247

UN CONSEIL DES MINISTRES ÉGALITAIRE

Pour la première fois au Québec et même en Amérique du Nord, le premier ministre, Jean Charest, a démontré un réel engagement et a fait preuve d'audace en nommant, le 18 avril dernier, neuf femmes et neuf hommes pour composer son Conseil des ministres. « Les femmes constituant 50 % de la population québécoise, la parité entre les femmes et les hommes est une question de juste représentation et de santé démocratique », a déclaré M^me^ Pelchat. Ce gain historique mérite d'être souligné avec enthousiasme.
La présidente du CSF se réjouit également du retour d'une femme au poste de vice-première ministre, de la nomination d'une titulaire au ministère des Finances et de la présence d'une femme issue des minorités visibles au Conseil des ministres.

Le communiqué peut être consulté à l'adresse suivante :
www.csf.gouv.qc.ca/fr/communiques/?F=affiche&id=248

LES PUBLICATIONS

Nouvellement éditées

Qui sont-elles ? Les députées de la 38^e^ législature

Pour partager le plaisir de faire connaissance avec des femmes qui ont décidé de défendre les intérêts de la population à l'Assemblée nationale du Québec, le Conseil du statut de la femme a publié un document présentant un portrait des 32 femmes élues à l'occasion des dernières élections.

Dans le contexte où c'est la première fois que la présence des femmes enregistre un recul à l'Assemblée nationale du Québec depuis l'obtention du droit de vote en 1940, cette publication vise à présenter des modèles aux jeunes militantes de toute allégeance et à les intéresser à s'impliquer en politique pour ainsi augmenter la participation des femmes aux instances décisionnelles.

Ce document est encarté dans le numéro de juin 2007 de la *Gazette des femmes* et peut être consulté sur le site Internet du Conseil à l'adresse suivante : www.csf.gouv.qc.ca

Gazette des femmes, juin 2007, vol. 29, n° 1, 44 p.

Le papa nouveau

Les nouveaux pères veulent s'impliquer à fond dans l'éducation de leurs enfants, être là quand ça compte. Un peu plus de la moitié des nouveaux pères, soit 35 851 hommes, se sont prévalus du congé de paternité de cinq semaines instauré en 2006, d'autres troquent le 9 à 5 pour les changements de couches à temps plein. Une mini-révolution ? De jeunes pères témoignent en toute sincérité de ce désir d'être présents, vraiment. Les temps changent, et c'est pour le mieux.

Dans ce même numéro, la *Gazette des femmes* présente un excellent reportage sur les Nanas Benz, ces fières Togolaises qui ont longtemps dominé le commerce du tissu.

Gazette des femmes, mars-avril 2007, vol. 28, n° 5, 44 p.

La tendance pitoune

Étudiantes, mères au foyer et jeunes professionnelles posent pour des calendriers coquins, suivent des cours de *striptease*, de fellation ou de *pole dancing*. Libération sexuelle ou retour en arrière ? La *Gazette des femmes* analyse le phénomène. La journaliste Danielle Stanton a recueilli les opinions dans le camp des adeptes comme dans celui des détractrices. Débat musclé sur une tendance déconcertante !

À lire également, le *Spécial 8 mars* où Céline Galipeau, Marc Béland, les DobaCaracol et d'autres personnalités s'expriment sur ce que représente la Journée internationale des femmes.

Des renseignements additionnels peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.gazettedesfemmes.com/accueil

Où se procurer les publications ?

À moins d'indication contraire, on peut se procurer gratuitement les publications du Conseil mentionnées dans ce bulletin. Il suffit de s'adresser au :

Service des communications du Conseil du statut de la femme
Téléphone : 418 643-4326, poste 239 ou 1 800 463-2851
Télécopieur : 418 643-8926
Internet : www.csf.gouv.qc.ca
Courriel : publication@csf.gouv.qc.ca

Les publications sont également disponibles en fichier PDF sur le site Internet du CSF, dans la section *Publications* :
www.csf.gouv.qc.ca/fr/publications/?ma=20

La ***Gazette des femmes*** est vendue en kiosque au prix de 3,50 $ le numéro et, par abonnement, au coût de 25,64 $ (taxes incluses) pour 15 numéros ou de 10 $ pour 5 numéros (taxes incluses). S'adresser à :
Gazette des femmes
Service aux abonnements
4380, rue Garand
Ville Saint-Laurent (Québec) H4R 2A3
Téléphone : 1 800 665-5372
Internet : www.gazettedesfemmes.com
Courriel : gazettefemmes@postexperts.com

Des petits pas pour les femmes… Une grande victoire pour la collectivité !

Un grand pas en avant !

Rêver d'une réelle égalité entre les femmes et les hommes dans les lieux de pouvoir politique, est-ce utopique ? Il y a 67 ans, alors que les Québécoises obtenaient le droit de vote et d'éligibilité, la réponse aurait été affirmative. Aujourd'hui, la nomination d'un Conseil des ministres égalitaire est bien loin d'une illusion. Le geste audacieux du premier ministre, Jean Charest, le 18 avril 2007, sera inscrit dans l'histoire comme une grande victoire pour le mouvement des femmes.

En guise de rappel, voici un bref portrait historique des gains des femmes aux instances provinciales.

1961 – Marie-Claire Kirkland devient la première députée libérale du Québec et sera ensuite la première femme à occuper un poste de ministre en 1962. L'Assemblée nationale du Québec compte alors une députée sur 95, soit un taux de féminité de 1,1 %, et une ministre sur 20, soit un taux de féminité de 5 %.

1973 – 26 femmes sont candidates aux élections provinciales. Pourtant, une seule d'entre elles connaîtra la victoire, Lise Bacon, qui deviendra aussi ministre.

1976 à 1989 – Le nombre de femmes élues augmente lors de chaque élection générale.

1994 – La proportion de femmes ministres devient nettement supérieure à celle des femmes députées.

1998 – Les femmes comptent pour le tiers du Conseil des ministres du gouvernement du Québec avec un taux de féminité de 30,8 %, alors que celui de la députation atteint 23,2 %.

2004 – Au 20 septembre, l'Assemblée nationale compte 40 députées élues sur un total de 125 sièges et le Cabinet est formé de 8 ministres sur 25, soit un taux de féminité de 32 % dans les deux cas.

2006 – Toujours en progression, les femmes élues représentent 38,5 % des ministres.

2007 – Avec 5 % de moins de femmes élues à l'Assemblée nationale, le premier ministre forme le premier Conseil des ministres égalitaire en Amérique du Nord avec neuf femmes et neuf hommes.

Sources :

- ***La constante progression des femmes – Historique des droits des femmes***, Conseil du statut de la femme, décembre 2006.
- ***Portrait des Québécoises en 8 temps***, Conseil du statut de la femme, décembre 2006.
- ***L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles***, Collectif Clio, Éditions Le Jour, Québec, 1992, 646 p.

Le prochain *Info-CSF*

Veuillez prendre note que le prochain numéro de l'*Info-CSF* paraîtra en octobre 2007. Il fera la rétrospective des activités du Conseil pour les mois de juin, juillet, août et septembre 2007.

L'*Info-CSF* en fichier PDF

L'*Info-CSF* est maintenant intégré sous forme de fichier PDF au site Internet du Conseil, dans la section
Publications : *Par catégories – Info* ou
Par sujets – Information générale

Sauf exception, ce bulletin d'information est dorénavant expédié par courrier électronique.

L'*Info-CSF* est publié par la Direction des communications du Conseil du statut de la femme, 800, place D'Youville, 3e étage, bureau 300, Québec (Québec) G1R 6E2 • Téléphone : 418 643-4326 • Dépôt légal – 2006, Bibliothèque nationale du Québec • ISSN : 1492-1316 • Rédaction : Gaétane Laferrière •

© Gouvernement du Québec